

REPRÉSENTANTS EN IMMIGRATION



Vous n'avez pas à embaucher un représentant en immigration.

Le gouvernement du Canada traite chaque personne équitablement, qu'elle utilise les services d'un représentant ou non. Si vous choisissez de retenir les services d'un représentant, votre demande ne recevra pas une attention spéciale et ne sera pas traitée plus rapidement, et vous n'obtiendrez pas un résultat plus favorable.

Pour plus de renseignements, visitez le site Web de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) 🇨🇦 [www.cic.gc.ca]:

- Qu'est-ce qu'un représentant en immigration?
Renseignements sur les types de représentants en immigration et qui peut être représentant.
- Choisir un représentant
Conseil sur les éléments dont il faut tenir compte avant d'embaucher un représentant en immigration.
- Le fait de retenir les services d'un représentant peut-il me permettre d'entrer au Canada plus facilement?
Éléments à savoir pour vous protéger au moment de retenir les services d'un représentant en immigration.
- Comment savoir si un représentant est autorisé?
Apprenez comment vérifier le statut d'un représentant en immigration auprès du groupe de réglementation approprié.
- Que faire si je veux présenter une plainte?
Suggestions sur les étapes à suivre si vous faites face à un conflit avec votre représentant en immigration.
- Foire aux questions
Questions courantes posées par les demandeurs et les représentants en immigration.